



Biocide à usage industriel
Traitement curatif et préventif contre mousses, champignons, algues
Tous matériaux, toutes surfaces (sols, murs, toitures)
Une seule application sans rinçage
Efficacité, longue durée, large spectre d'activité
Biodégradable, exempt de produit chloré

DESTINATION Solution aqueuse prête à l'emploi destinée à assainir les supports contaminés par les microorganismes et à empêcher toute germination de végétaux parasites.
Large polyvalence d'emploi :
* toitures, terrasses, balcons, sols, plages de piscine
* façades nues ou revêtues de peintures, murets, bardages
* dallages, allées, escaliers, bordures, courts de tennis, vasques, bassins, trottoirs, ...
* monuments, rocailles, statues, ...
* surfaces murales en locaux humides ou condensants
Par son efficacité longue durée et son large spectre d'activité, FONGIMOUSSE PLUS est également recommandé en traitement préventif
Les surfaces peuvent rester en l'état ou être peintes après traitement

SUPPORTS Fonds usuels du bâtiment : pierre, tuile, ardoise, béton, bardeaux bitumés, parties métalliques, menuiseries bois, crépis et enduits, chaumes...

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- * Algicide/fongicide à large spectre d'activité (mousses, lichens, algues, champignons)
- * Contient un agent mouillant favorisant l'action en profondeur de l'agent actif
- * Evite la destruction de la protection peinture
- * Excellente rémanence (effet préventif jusqu'à 5 ans)
- * Pas d'altération de la teinte du matériau traité
- * pH neutre, inoffensif vis à vis des matériaux tels que métaux, pierre, brique...
- * Recouvrable par toute peinture ou revêtement. Ne nécessite aucun rinçage
- * Facilement biodégradable, respect de l'environnement

CARACTÉRISTIQUES d'IDENTIFICATION Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes

Composition Chlorure de Benzalkonium : 2,1 g/l
2-Octyl-2H-Isothiazole-3-One : 0,03 g/l
Chlorure de didecylidiméthylammonium : 0,7 g/l

Présentation Liquide bleu vert

Densité 1,00 ± 0,02

pH Neutre

Point éclair Sans objet

Rendement 6 à 8 m²/l selon état des surfaces

Classification NF T36-005 : Non classifié

Label vert excell : Exempt de contaminants pouvant perturber la qualité de l'environnement viticole (chlorophénols, chloroanisoles et dérivés).

MISE en ŒUVRE Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur

PRÉPARATION des FONDS FONGIMOUSSE PLUS s'utilise en traitement direct des surfaces envahies après nettoyage sommaire des formations trop importantes de mousses par grattage, brossage à sec ou lavage HP
Procéder à un nettoyage préalable avec NETTOYANT MULTIUSAGES en cas de surfaces polluées par salissures grasses ou atmosphériques. Laisser sécher.
Protéger la végétation environnante des projections directes du produit (parterre, pelouse, arbres...)

APPLICATION du PRODUIT

Processus FONGIMOUSSE PLUS s'applique à saturation et en mouillant bien les surfaces par badigeonnage à la brosse ou pulvérisation basse pression (type VERMOREL)
Matériel L'application sur surfaces sèches est recommandée de manière à pouvoir imprégner à saturation les supports à traiter. Laisser agir sans rincer
Le dessèchement et l'élimination des souches se fait progressivement et naturellement sous le double effet de la pluie et du vent (l'effet se manifeste après 5 à 6 jours)
L'élimination des souches mortes incrustées peut être accélérée par brossage ou lavage HP (attendre 48 heures minimum)
Renouveler éventuellement le traitement en cas de prolifération abondante
Laisser agir quelques jours avant recouvrement des surfaces par peintures, RPE, imper, ...
En traitement préventif, faire une application au printemps et renouveler si nécessaire à l'apparition des premières colorations

Dilution Produit prêt à l'emploi

Nettoyage du matériel EAU, immédiatement après usage

Conditions d'application

- * Température ambiante et de support supérieure à 5°C (action de démoussage plus longue par temps froid)
- * Support sec (meilleure pénétration du produit)
- * A l'abri du soleil, du vent violent et du rayonnement direct du soleil
- * Ne pas appliquer par temps de pluie (renouveler le traitement s'il pleut dans les 48 H)
- * Chais à vin : Ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné. Contact indirect

CONDITIONNEMENT 5 L - 20 L

CONSERVATION 24 mois en emballage d'origine non entamé
Conserver à l'abri du gel, dans un local aéré
Refermer soigneusement après utilisation

HYGIÈNE et SÉCURITÉ Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation consulter :

- * l'étiquette informative de sécurité sur l'emballage
- * la Fiche de Données de Sécurité sur INTERNET : www.zolpan.fr

Fiche Technique n° 2224

Date d'édition : Juin 1994

Date de modification : Janvier 2009

Nota : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.

